



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2017-06 DÉCRÉTANT LA FERMETURE ET L'ABOLITION D'UNE PARTIE DU CHEMIN HIGHLAND

Lors d'une séance spéciale tenue le 3 juillet 2017, le conseil municipal a adopté le règlement n° 2017-06 décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie du chemin Highland.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 4 juillet 2017

Paul Conway
Adjoint à la direction